



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du VCA du 3 décembre 2018.

Le nouveau Conseil d'Administration du Vélo Club des Albères élu lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association qui a eu lieu le premier décembre 2018, s'est réuni le lundi 3 décembre 2018, à 18 heures au siège social de l'association, salle municipale Cécile, 1 avenue du 11 novembre à Argelès sur mer.

Ordre du jour : Election du bureau de l'association.

Etaient présents : Mrs. Louis BRIQUEU, Antoine CASANOVAS, René COTE, Bernard DEPUILLE, Thierry GAU, Jean-Max GUIMBER, Claude LEGRAND, Guy GOUARIN, Marc MOLIN, Gérard PATRON, Yvon PIERMANTIER, Jean-Pierre RODRIGUEZ, Raymond SANZ, Jacques SIMON, Bernard VOLBRETCH, Jean-Claude ZIBERLIN.

Absent excusé : Jean-Claude BODARD.

La présidence de séance est assurée par M. René Coté, doyen d'âge parmi les présents. Le secrétariat de séance est assuré par Louis Briqueu.

Election du Président de l'association.

Le président de séance fait appel à candidature. M. Yvon Piermantier sollicite le renouvellement de son mandat. Aucune autre candidature ne se manifestant, il est procédé au vote. Deux des membres du Conseil d'Administration demandant un vote à bulletin secret, il est mis en place.

Nombre de votants : 16

Nombre de suffrage exprimé 16

Résultat du vote :

Pour la présidence de M. Piermantier : 14.

Contre la présidence de M. Piermantier : 1

Vote blanc : 1.

Monsieur Yvon Piermantier est donc élu président de l'association 'Vélo Club des Albères' jusqu'à la prochaine assemblée générale qui sera amenée à renouveler le conseil d'administration.

Election du secrétaire de l'association.

Le Président de séance fait appel à candidature. M. Louis Briqueu fait acte de candidature et la justifie par la nature des tâches qu'il a assuré de fait au cours de ces derniers mois, notamment la création et la tenue à jour du site Internet du club : vca66.fr. Aucun autre candidat ne se manifestant il est procédé au vote. Personne ne demandant un vote à bulletin secret, le vote à lieu à main levée.

Monsieur Louis Briqueu est élu secrétaire du VCA à l'unanimité des présents.

Election du trésorier de l'association :

Le président de séance fait appel à candidature. M. Marc Molin se porte candidat et justifie sa démarche en rappelant aux membres du Conseil d'Administration qu'il a déjà exercé cette responsabilité durant deux ans par le passé.

Aucun autre candidat ne se manifestant il est procédé au vote. Personne ne demandant un vote à bulletin secret, le vote à lieu à main levée.

Monsieur Marc Molin est élu trésorier du VCA à l'unanimité des présents.

Le bureau de l'association Vélo Club des Albères est désormais constitué de :

- Président : M. Yvon PIERMANTIER
- Secrétaire : M. Louis BRIQUEU
- Trésorier : M. Marc MOLIN.

Le bureau ainsi constitué est complété par la nomination d'un vice-président en la personne de M. Antoine Casanovas, d'un secrétaire adjoint en la personne de M. Jean-Max Guimber et d'un trésorier adjoint en la personne de M ; René Coté. Ces trois nominations sont approuvées à l'unanimité des présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance déclare close cette première réunion du Conseil d'Administration du VCA de l'exercice 2019.

Le Président du Vélo Club des Albères
Yvon PIERMANTIER

